

# Informations sur les CEL, RCP et RCPv

Valable à partir de janvier 2026

## Factsheet sur les thèmes CEL, RCP et RCPv

### Quelle est la différence entre CEL, RCP et RCPv?

	Regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)	Regroupement virtuel dans le cadre de la consommation virtuel (RCPv)	Communauté électrique locale (CEL)
Localisation	à proximité physiquement	au même point de connexion	à l'intérieur d'une zone de desserte, pas à proximité physiquement
Point de raccordement au réseau	un raccordement commun	plusieurs raccordements ajoutés les uns aux autres pour calculer le raccordement physique manquant	au choix
Finalité	consommation propre locale	consommation propre locale	production et utilisation commune de l'énergie
Utilisation typique	Immeubles locatifs, sites	Immeubles locatifs, sites	Communautés d'énergie, quartiers

### Une installation subventionnée peut-elle participer à une CEL ?

La participation d'une installation subventionnée à une CEL est en principe possible. Les installations soumises au système de rétribution de l'injection (SRI) sont toutefois exclues de la participation à une CEL.

Si une installation SRI participe à une CEL, elle n'a pas droit à la prime d'injection pendant la durée de sa participation. Si une période d'évaluation est prévue, le droit à la prime d'injection expire rétroactivement pour toute la période. Le trop-perçu doit être remboursé à Pronovo.

### Est-ce qu'une installation de vente aux enchères RUE sans consommation propre peut participer à une CEL?

Oui, les installations sans consommation propre (p. ex. installations RUE par mise aux enchères) peuvent constituer une CEL ou en faire partie.

### Les installations sans consommation propre peuvent-elles participer à un RCP ou à un RCPv ?

Non, les installations sans consommation propre (p. ex. installations RUE par mise aux enchères) ne peuvent pas constituer de RCP ni de RCPv ou en faire partie.

### Un dispositif de stockage peut-il faire partie d'une CEL ?

La question de savoir si et à quelles conditions un dispositif de stockage peut faire partie d'une CEL est régie par les dispositions légales y relatives. Veuillez vous référer aux explications du Secrétariat technique de l'EiCom : « Fragen und Antworten zur Energiestrategie 2050 (insb. Bundesgesetz über eine sichere Stromversorgung mit erneuerbaren Energien vom 29. September 2023 [Mantelerlass/Stromgesetz] », pt. 9.1, p. 29).

### **Qui vérifie si une installation de production peut participer ou non à une CEL ?**

Le gestionnaire de réseau de distribution est responsable de la vérification de la participation.

### **Pronovo doit-elle être informée des installations faisant partie d'une CEL ?**

Oui, afin de garantir le traitement correct des garanties d'origine (GO), Pronovo doit connaître les installations de production qui participent à une CEL. Il n'est pas nécessaire de communiquer à Pronovo des données détaillées sur les différents participants.

De plus, les installations de production au sein d'une CEL doivent obligatoirement être équipées d'une mesure de la courbe de charge, en règle générale par le biais d'un système de mesure intelligent (smart meter).

### **Quelles sont les données dont Pronovo a besoin concernant les installations appartenant à une CEL ?**

Pronovo a besoin de savoir

- qu'une installation fait partie d'une CEL,
- depuis quand elle en fait partie et
- le point de mesure à partir duquel les données énergétiques sont envoyées.
- l'excédent de la CEL (relevé toutes les 15 minutes) doit être transmis à Pronovo tous les mois, conformément au document de la branche SDAT-CH.

### **Qui est responsable de l'envoi de données ?**

Le gestionnaire de réseau de distribution est responsable de l'envoi de données.

### **Comment les informations sont-elles transmises à Pronovo ?**

Les informations correspondantes peuvent être saisies lors de l'enregistrement initial des installations. Toute modification ultérieure doit être signalée par courriel à l'adresse [info@pronovo.ch](mailto:info@pronovo.ch). Les processus d'échange standardisés doivent être utilisés pour l'échange de données énergétiques.

### **Comment les injections de courant sont-elles rétribuées dans le cadre des programmes d'encouragement (CCE, PMF) ?**

La quantité de production est rémunérée après déduction de l'alimentation auxiliaire et de l'éventuelle consommation propre.

### **Comment les garanties d'origine sont-elles générées dans une CEL ?**

Des GO sont délivrées pour l'ensemble de la quantité de production. La consommation propre et la consommation finale au sein de la CEL sont automatiquement annulées dans le système de GO. La quantité restante est à la disposition de l'exploitant de l'installation pour être commercialisée.